

**DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT  
ÉTABLIE SELON L'ANNEXE 51-102A3**

**Rubrique 1      Nom et adresse de la Société**

*Lamêlée Minerais de fer Ltée (auparavant, Ressources Gimus inc.) (l'« émetteur »)  
999, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 725  
Montréal (Québec) H3A 3L4*

**Rubrique 2      Date du changement important**

*Le 20 décembre 2013*

**Rubrique 3      Communiqué de presse**

*Le communiqué de presse a été publié et diffusé le 20 décembre 2013 par l'intermédiaire de Marketwire.*

**Rubrique 4      Résumé du changement important**

*L'émetteur a procédé à la clôture de la prise de contrôle inversée qui avait été annoncée le 16 septembre 2013.*

**Rubrique 5      Description circonstanciée du changement important**

*Le changement important est décrit en détail dans le communiqué de presse de l'émetteur qui est présenté à l'annexe A, qui est intégrée aux présentes par renvoi.*

**Rubrique 6      Application du paragraphe (2) ou (3) de l'article 7.1 du règlement 51-102**

*Sans objet.*

**Rubrique 7      Information omise**

*Aucune.*

**Rubrique 8      Haut dirigeant**

*Jean Lafleur, président et chef de la direction  
514 923-9842*

**Rubrique 9      Date de la déclaration**

*Le 23 décembre 2013*

## **Annexe A**

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FANCAMP EXPLORATION LTD. (TSX-V : FNC)  
LES MINES DE FER CHAMPION LIMITÉE (TSX : CHM)  
RESSOURCES GIMUS INC. (TSX-V : GIR)

Le 20 décembre 2013

## Fancamp, Champion et Gimus annoncent la clôture de la prise de contrôle inversée de Gimus

**Fancamp Exploration Ltd.** (« Fancamp »), **Les Mines de fer Champion Limitée** (« Champion ») et **Ressources Gimus inc.** (« Gimus ») sont heureuses d'annoncer que Gimus a procédé à la clôture de l'opération de prise de contrôle inversée (l'« opération »), qui avait été annoncée dans les communiqués de presse datés du 16 septembre 2013, du 10 octobre 2013 et du 6 décembre 2013 et qui est décrite en détail dans la circulaire d'information de Gimus datée du 19 novembre 2013 (la « circulaire d'information »), documents que l'on peut consulter sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), sous le profil de Gimus. Gimus a obtenu l'approbation définitive de la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») à l'égard de l'opération.

### Nom et symbole boursier

Dans le cadre de la clôture de l'opération, la Société, qui s'appelait « Ressources Gimus inc. », a adopté le nom « Lamêlée Minerais de Fer Ltée/Lamêlée Iron Ore Ltd. ».

On prévoit que les actions ordinaires de la Société commenceront à être négociées à la Bourse sous le nouveau nom à l'ouverture du marché le 24 décembre 2013, sous le nouveau symbole boursier, soit « LIR ».

### L'opération

Gimus a acquis la propriété ferrifère Lac Lamêlée Sud (la « **propriété** ») de Fancamp, sous réserve d'une RCSF de 1,5 % en faveur du Groupe Platine Sheridan Ltée (la « **RCSF de Sheridan** »), laquelle est située dans le district minier Fermont dans le nord-est du Québec (l'« **acquisition** »), et elle a réalisé simultanément une opération de financement qui lui a permis de réunir un produit brut totalisant 1 250 000 \$, opération qui a constitué une prise de contrôle inversée aux termes des politiques de la Bourse de croissance TSX (la « **TSX-V** ») (l'« **opération** »).

Dans le cadre de l'acquisition, Gimus a émis 43 000 000 d'actions ordinaires (les « **actions de Gimus** ») à Fancamp au prix réputé de 0,10 \$ chacune et a accordé une autre RCSF de 1,5 % en faveur de Fancamp à l'égard de la propriété. En outre, 2 000 000 d'actions de Gimus et 4 000 000 d'actions ordinaires de Fancamp ont été émises à Champion au prix réputé de 0,10 \$ et de 0,05 \$, respectivement, en contrepartie de la renonciation par Champion à l'exercice de son droit de premier refus à l'égard du transfert de la propriété et de l'extinction de ce droit. À titre de contrepartie supplémentaire de l'acquisition, Fancamp a cédé et transféré à Gimus tous ses droits et obligations aux termes de la RCSF de Sheridan, sous réserve du versement par Fancamp, dans le but d'exonérer Gimus, de paiements de redevance anticipés annuels d'un montant total de 500 000 \$ aux dates d'exigibilité conformément aux modalités de la RCSF de Sheridan.

Comme il est mentionné ci-dessus, au moment de la réalisation de l'opération, Fancamp a acquis, directement, la propriété et le contrôle de 43 000 000 d'actions de Gimus en date du 20 décembre 2013.

En conséquence, elle détient environ 58,36 % des actions ordinaires actuellement en circulation de Gimus.

À la suite de la clôture de l'opération, l'élément d'actif principal de Gimus est une participation exclusive dans la propriété, qui est décrite en détail dans le rapport technique daté du 1<sup>er</sup> octobre 2013, intitulé « *NI 43-101 Technical Report – The Lac Lamêlée South Property, Labrador Through, Northeastern Québec, Canada, Disclosure of Mineral Resources on behalf of Gimus Resources Inc.* », dressé par Pierre-Jean Lafleur, ing., et Ali Ben Ayad, géol., que l'on peut consulter sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), sous le profil de Gimus.

### **Financement simultané**

Dans le cadre de l'opération, Gimus a réalisé également un placement privé sans intermédiaire comportant l'émission de 12 500 000 unités (les « **unités** »), qui lui a permis de réunir un produit brut totalisant 1 250 000 \$, soit 500 000 \$ de plus que le produit maximal annoncé initialement. Chaque unité était composée d'une (1) action de Gimus et de la moitié (1/2) d'un bon de souscription d'action de Gimus, chaque bon de souscription entier donnant à son porteur le droit d'acquérir une (1) action ordinaire supplémentaire de l'émetteur issu de l'opération au prix de 0,15 \$ jusqu'au 20 décembre 2015. Une commission d'intermédiaire de 4 550 \$ a été versée conformément au *Guide du financement des sociétés de la Bourse de croissance TSX*.

Au moment de la clôture de l'opération, 63 284 513 actions ordinaires de la Société étaient émises et en circulation, sans tenir compte de la dilution, dont environ 8,01 % étaient détenues par des actionnaires de la Société avant la clôture de l'opération, environ 70,55 % étaient détenues par d'anciens actionnaires de la filiale, environ 13,13 % avaient été émises au moment de la conversion de la débenture et environ 8,26 % avaient été émises dans le cadre du placement privé. Les actions en question ne sont assujetties à aucune période de détention prévue par la loi. Un total de 16 931 253 actions, soit environ 52,44 % des actions en circulation, ont été placées en mains tierces et doivent être libérées par tranches sur une période de 36 mois, à raison de 10 % à la date du Bulletin final de la Bourse et de 15 % tous les six mois par la suite. En plus de ces actions, des bons de souscription et des options d'achat d'actions incitatives sont également en circulation. Il y a lieu de se reporter à la circulaire d'information pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la structure du capital de la Société.

### **Administrateurs et dirigeants**

Au moment de la clôture de l'opération, les administrateurs et les dirigeants de la Société étaient les personnes suivantes :

Jean Lafleur – président, chef de la direction et président du conseil  
Guy Girard – chef des finances, secrétaire et administrateur  
Pierre Lortie – administrateur  
Jean Dépatie – administrateur  
Paul Ankcorn – administrateur

On trouvera de plus amples renseignements au sujet des administrateurs et des dirigeants dans la circulaire d'information.

Comme il est indiqué dans la circulaire d'information, Gimus a octroyé les options suivantes aux administrateurs et aux dirigeants, que ceux-ci peuvent lever pendant une période de dix ans, au prix de 0,10 \$ chacune :

Jean Lafleur	500 000
Guy Girard	500 000
Pierre Lortie	500 000
Jean Dépatie	750 000
Paul Ankcorn	350 000

Au moment de la clôture de l'opération, 73 284 513 actions ordinaires de la Société étaient émises et en circulation. Un total de 47 890 125 actions, soit environ 63 % des actions en circulation, ont été placées en mains tierces dans le cadre de l'opération et seront libérées par tranches sur une période de 36 mois, à raison de 10 % à la date du Bulletin final de la Bourse et de 15 % tous les six mois par la suite. En plus de ces actions, des bons de souscription et des options d'achat d'actions incitatives sont également en circulation. Il y a lieu de se reporter à la circulaire d'information pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la structure du capital de la Société.

#### ***Au sujet de Fancamp Exploration Ltd.***

Fancamp Exploration Ltd. est une petite société d'exploration minérale canadienne qui compte une gamme exceptionnelle de projets d'exploitation de ressources à divers stades d'aménagement, couvrant une superficie de plus de 1 710 km<sup>2</sup> dans trois provinces. Les produits de base comprennent des minerais d'hématite, de magnétite et de fer, de magnétite et d'hématite titanifère, de nickel/cuivre/EGP, de chromite, de sulfure massif volcanogène et d'or. Fancamp s'efforce d'accroître la valeur de la participation des actionnaires en repérant et en acquérant des projets en phase de démarrage offrant un excellent potentiel minier, en les faisant progresser jusqu'à la prochaine étape décisionnelle au moyen de travaux d'exploration efficaces, et en aliénant ceux-ci à des partenaires sûrs (que ce soit en concluant une vente avec eux, en leur octroyant des options ou en établissant une coentreprise avec eux) en contrepartie d'une somme en espèces et d'actions de leur capital, tout en s'assurant de conserver une redevance substantielle sur la production future.

#### ***Au sujet de Les Mines de fer Champion Limitée***

Champion est une société d'exploration et de mise en valeur de gisements ferrifères qui a des bureaux à Montréal et à Toronto. Ses activités sont axées sur la mise en valeur de ses importantes ressources en fer dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador. Champion détient une participation exclusive dans Fermont Iron Holdings, qui est présente aussi bien au Québec qu'au Labrador. Cette filiale de Champion et son projet phare, Consolidated Fire Lake North, sont situés dans une importante région productrice de minerai de fer du Canada, tout près de cinq mines de fer en exploitation et d'infrastructures de transport et d'électricité existantes. Le projet Consolidated Fire Lake North est situé juste au nord de la mine Fire Lake d'ArcelorMittal et à 60 km au sud de la mine Bloom Lake de Cliffs Ressources naturelles, dans le nord-est du Québec. La direction et le conseil consultatif de Champion sont composés de professionnels en extraction et en exploration qui possèdent l'expérience dans la mise en valeur et l'exploitation de mines qui leur permettra de bâtir, de mettre en valeur et d'exploiter la future mine Consolidated Fire Lake North.

#### ***Au sujet de Ressources Gimus inc.***

Gimus est une société d'exploration minérale dont les actions ordinaires sont inscrites à des fins de négociation à la TSX-V, sous le symbole « GIR ».

*Les renseignements techniques qui figurent dans le présent communiqué de presse ont été établis par Jean Lafleur, M. Sc., géol., président et chef de la direction de Fancamp, personne qualifiée au sens du règlement 43-101.*

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes :**

**Fancamp Exploration Ltd.**

**Jean Lafleur, M. Sc., géol., président et chef de la direction, administrateur**

+1 514 975-3633

[pjlexpl@videotron.ca](mailto:pjlexpl@videotron.ca)

**Michael D'Amico, Relations avec les épargnants**

+1 647 500-6023

[michaeldamico@rogers.com](mailto:michaeldamico@rogers.com)

**Les Mines de fer Champion Limitée**

**Thomas G. Larsen, président et chef de la direction**

+1 416 866-2200

**Jorge Estepa, vice-président**

+1 416 866-2200

[www.championironmines.com](http://www.championironmines.com)

**Ressources Gimus inc.**

**Guy Girard, président et chef de la direction**

+1 514 923-9842

*Le présent communiqué de presse renferme certains renseignements qui peuvent constituer de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. L'information prospective comprend, notamment, des énoncés au sujet des activités prévues. L'information prospective est nécessairement fondée sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, même si on les considère comme étant raisonnables, sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus, en conséquence desquels les résultats effectivement obtenus et les faits futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont exprimés, explicitement ou implicitement, dans une telle information prospective, notamment les risques dont il est question dans les notices annuelles, les rapports de gestion et les autres documents que Fancamp, Champion et Gimus ont déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières et que l'on peut consulter sur SEDAR (y compris sous la rubrique « Facteurs de risque » de ces documents). Il n'est pas garanti que l'information prospective se révélera exacte, étant donné que les résultats effectivement obtenus et les faits futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont prévus dans une telle information. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à l'information prospective. Toute l'information prospective qui figure dans le présent communiqué de presse est valable en date des présentes et est fondée sur les avis et les estimations des dirigeants de Fancamp, de Champion et de Gimus et sur les renseignements auxquels ceux-ci avaient accès à la date des présentes. Fancamp, Champion et Gimus rejettent toute intention ou obligation d'actualiser ou de revoir l'information prospective, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de la survenance de faits nouveaux ou pour une autre raison, sauf si la loi les y oblige.*

*Ni la TSX, ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens donné à ce terme dans les politiques de la TSX et de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.*